

Nombre de membres

en exercice: 11

Présents : 8

Votants: 10

Séance du 03 avril 2017

L'an deux mille dix-sept et le trois avril l'assemblée régulièrement convoquée le 03 avril 2017, s'est réunie sous la présidence de

Sont présents: Denis CELADON, Evelyne BEAUVAIS, Jean-Claude BORLETEAU, Claudine CHATEIGNER, Paul EMARD, Eric MORVAN, Magalie PANNESE, Patrick VALEUR

Représentés: Isabelle BILAND-PERENNES par Evelyne BEAUVAIS, Laurence PICOT par Magalie PANNESE

Excuses:

Absents: Simon THIERRY

Secrétaire de séance: Evelyne BEAUVAIS

Objet: APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 15 MARS 2017 - DE 2017 006

Le procès verbal de la séance du 15 MARS 2017 est approuvé et signé par tous les membres présents.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 10

Pour : 10

Objet: VOTE DU COMPTE DE GESTION ET ADMINISTRATIF 2016 - DE 2017 007

Monsieur CELADON, Maire donne la parole à Madame BEAUVAIS. Après lecture détaillée du compte administratif, les résultats sont les suivants :

| Libellé | Investissement | | Fonctionnement | | Ensemble | |
|---------------------|---------------------|----------------------|---------------------|----------------------|---------------------|----------------------|
| | Dépenses ou Déficit | Recettes ou Excédent | Dépenses ou Déficit | Recettes ou Excédent | Dépenses ou Déficit | Recettes ou Excédent |
| Résultats reportés | | 25 934.41 | | 46 243.45 | | 72 177.86 |
| Opérations exercice | 9 056.09 | 83 353.07 | 98 193.30 | 108 879.20 | 107 249.39 | 192 232.27 |
| Total | 9 056.09 | 109 287.48 | 98 193.30 | 155 122.65 | 107 249.39 | 264 410.13 |
| Résultat de clôture | | 100 231.39 | | 56 929.35 | | 157 160.74 |
| Restes à réaliser | 11 855.87 | 4 470.50 | | | 11 855.87 | 4 470.50 |
| Total cumulé | 11 855.87 | 104 701.89 | | 56 929.35 | 11 855.87 | 161 631.24 |
| Résultat définitif | | 92 846.02 | | 56 929.35 | | 149 775.37 |

Monsieur CELADON ayant quitté la salle, Madame BEAUVAIS demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur les résultats du Compte Administratif qui concordent bien avec ceux du Compte de Gestion du Receveur.

Les membres du Conseil Municipal approuvent, le Compte Administratif de l'exercice 2016 conforme au Compte de Gestion dressé par Madame Marie-José WIMETZ, receveur municipal.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 9

Pour : 9

Objet: AFFECTATION DU RESULTAT 2016 - DE 2017 008

Vu les résultats de clôture du budget communal à la fin de l'année 2016

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation de résultat et couvrir obligatoirement le déficit de la section d'investissement ,

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat comme suit :

| | |
|--|------------------|
| Pour Mémoire | 0.00 |
| Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur) | 0.00 |
| Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur) | 46 243.45 |
| Virement à la section d'investissement (pour mémoire) | 7 597.32 |
| RESULTAT DE L'EXERCICE : | 0.00 |
| EXCEDENT | 10 685.90 |
| Résultat cumulé au 31/12/2016 | 56 929.35 |
| A.EXCEDENT AU 31/12/2016 | 56 929.35 |
| Affectation obligatoire | 0.00 |
| * A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur) | 0.00 |
| Déficit résiduel à reporter | 0.00 |
| à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068 | 0.00 |
| Solde disponible affecté comme suit: | 0.00 |
| * Affectation complémentaire en réserves (compte 1068) | 7 597.32 |
| * Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002) | 49 332.03 |
| B.DEFICIT AU 31/12/2016 | 0.00 |
| Déficit résiduel à reporter - budget primitif | 0.00 |

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 10

Pour : 10

Objet: PROPOSITION DU TAUX DES 3 TAXES - DE 2017 009

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la notification des taux d'imposition de 2017 des taxes d'habitation et foncières.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux, à savoir :

| | |
|---|---------|
| - Taxe d'habitation | 6.14 % |
| - Taxe foncière sur les propriétés bâties | 16.87 % |
| - Taxe foncière sur les propriétés non bâties | 37.54 % |

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 10

Pour : 10

Objet: SUBVENTIONS 2017 - DE 2017 010

Monsieur le Maire donne au Conseil Municipal la liste des associations déjà subventionnées par la commune les années précédentes.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal DECIDE de ne pas attribuer de subventions au titre de l'année 2017.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 10

Pour : 9

Abstention : 1

Objet: BUDGET PRIMITIF 2017 - DE 2017 011

Monsieur le Maire propose le Budget Primitif 2017.

Après avoir entendu l'énoncé, le Conseil Municipal arrête et vote le BUDGET PRIMITIF 2017 comme suit :

| | |
|-----------------------------|-------------------------|
| - section de fonctionnement | 153 644.03 €uros |
| - section d'investissement | 116 699.21 €uros |

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 10

Pour : 10

Objet: MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA SALLE POLYVALENTE - DE 2017 012

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que dans son article deux, le règlement intérieur de la salle polyvalente de Châtenoy délibéré le 13 avril 2010, prévoit une location au week-end du Samedi matin 10h au Lundi matin 10h,

Considérant les demandes répétées des locataires de pouvoir occuper les lieux dès le vendredi soir,

Considérant également que les clés sont souvent rendues le dimanche soir,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de modifier les horaires de location le week-end,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- DECIDE de modifier l'article 2 du Règlement Intérieur de la salle polyvalente comme suit :

"La mise à disposition, de la salle municipale, se décline suivant les périodes suivantes :
Week-end :.....du Vendredi soir 18h au Dimanche soir 18h. "

- CHARGE Monsieur le Maire d'effectuer les modifications nécessaires,

- DIT que ce nouveau règlement ne s'appliquera que pour les réservations effectuées à compter de ce jour.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 10

Pour : 10

INFORMATIONS DIVERSES

- l'architecte en charge de la rénovation de la ferme est venu présenter son Avant Projet Sommaire en Mairie, une réunion complémentaire va avoir lieu avec le Parc Naturel Régional du Gâtinais français ,

- des travaux de réfection de la voirie vont être fait cet été par la Direction Départementale des Territoires, Rue Grande. Les branchements d'eau en plombs vont donc être changés par la SAUR courant du 2e trimestre 2017,

- le repas du 14 juillet n'aura pas lieu cette année, trop peu de personnes étant présentes à cette date pour l'organisation,

- Eric MORVAN porte à la connaissance du Conseil Municipal un bref compte-rendu des commissions finances et du stade de la Communauté de Communes du Pays de Nemours et des prévisions de travaux au stade et au siège de l'intercommunalité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Châtenoy, le 07 avril 2017

**Le Maire,
Denis CELADON**

